

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CSEE DE GSF SATURNE NORD, ETABLISSEMENT DE BEINHEIM
DU 20 / 08 / 2024

Présents :

Président du CSEE : Loïc ETTIGHOFFER

Membres titulaires :

- Bénédicte LEGER
- Caglagan ZORLU .

Autres personnes présentes : N/A

Heure d'ouverture de la séance : 10H00

Le Président a rappelé l'ordre du jour de la réunion (voir ordre du jour annexé au PV de réunion)

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion en date du 11/06/2024

Le secrétaire du comité fait lecture du compte rendu de la réunion précédente.

Ce PV est approuvé sans modification.

2. Information et consultation du CSEE sur la mise en œuvre et l'existence d'un système de Vidéosurveillance sur les sites clients, sur l'utilisation par GSF des preuves issues des procédés de contrôle et de surveillance (par Vidéosurveillance) mis en œuvre par les clients.

Le Président rappelle aux membres du Comité que certains clients (dont la liste est annexée au présent procès-verbal) ont mis en œuvre dans leurs locaux un système de Vidéosurveillance, dans le but de permettre un contrôle de l'activité des salariés, et dans le but de répondre à des exigences règlementaires de sécurité des personnes et des biens.

Le Président indique aux membres du Comité que les salariés de GSF SATURNE NORD - BEINHEIM sont également soumis à ces dispositifs de contrôle par Vidéosurveillance.

Les salariés concernés seront informés individuellement.

Le Président indique que les éléments de preuve issus des procédés de contrôle et de surveillance par Vidéosurveillance mis en œuvre par les clients pourront être librement utilisés par la Société GSF SATURNE NORD.

A ce titre, la Société GSF SATURNE NORD pourra être amenée à utiliser ces informations afin de sanctionner un comportement fautif de l'un de ses salariés (ex : vol). Ces éléments de preuve pourront également être produits en justice si nécessaire.

Les questions des membres du Comité sont les suivantes :

Pas de question

Les réponses du Président sont les suivantes :

N/A

Les membres du Comité rendent leur avis sur la mise en œuvre et l'existence d'un système de vidéosurveillance sur les sites clients, et sur l'utilisation par GSF SATURNE NORD des preuves issues des procédés de contrôle et de surveillance (par Vidéosurveillance) mis en œuvre par les clients :

Les membres titulaires du Comité procèdent au vote.

Avis du Comité :

Favorable : 2 voix

Défavorable : 0 voix

Le Comité émet donc un avis favorable / défavorable sur cette mesure.

Liste des sites concernés :

- ROQUETTE FRERES
- Roppenheim the Style Outlet
- Adidas France Roppenheim
- Bruker France
- Burstner
- Commune de Rittershoffen
- CIC Wissembourg
- ETESIA
- EGELHOF
- Groupama Seltz, Soultz-Sous-Forêts, Wissembourg
- Gunther Tools
- HB Fuller
- ISRI France
- Lacoste Roppenheim
- Macis Wissembourg
- Match Soultz sous foret, Wissembourg Pépinière et Peupliers

- Leclerc Roeschwoog
- Schiller Medical
- Striebig Logistique
- Wienerberger Betschdorf et Seltz

3. Question / Réponses

Le Président demande aux membres du comité s'ils ont des questions.

Les questions suivantes ont été posées :

1. Qu'en est-il du site Burstner à Wissembourg
2. Est-il possible d'augmenter les chèques cadeaux remis annuellement lors de la journée établissement de fin août de 70€ à 100€ via un abondement de l'établissement ?
3. La liste du personnel reçu le 1^{er} janvier est-elle encore à jour

Il a été répondu par le Président :

1. Le contrat a été signé, l'exploitation du site a démarré le 1^{er} août, nous avons repris 3 personnes
2. C'est une possibilité à confirmer, on validera le cas échéant un chèque cadeau de 30€ pour les fêtes de fin d'années, qui sera remis aux mêmes conditions
3. Non, la liste a évolué, il y a eu des départs et des nouveaux arrivants, celle-ci peut être remise à jour

Fin de la réunion : 10h30

Secrétaire du CSE

Signature



